

A
Monsieur Claude WISELER
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures
4, boulevard F.D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Aéroport, le 26.11.2010

Objet: traité FABEC

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous adresser ce courrier avec notre demande au Gouvernement de ne pas signer le traité FABEC, tant qu'une déclaration d'intention véritable n'y sera pas associée. C'est en effet la combinaison du traité FABEC et de l'intention véritable des états membres qui permettront à ce projet d'aboutir.

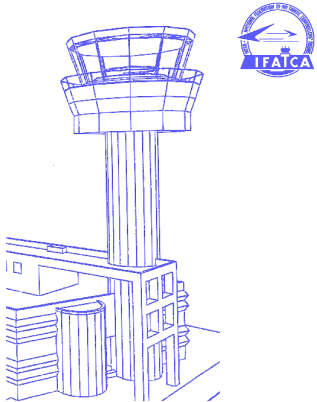
Le but du FABEC est de s'assurer que tous les prestataires de service de la région se mettent progressivement à agir comme une seule entité et travaillent tous ensemble à offrir un meilleur service. Après quatre ans de participation active à ce projet, nous sommes, plus que jamais, convaincus que pour agir comme une seule entité dans la navigation aérienne, il faut tout simplement n'être qu'un seul.

L'approche qui mène à un prestataire unique ne peut être que progressive. Elle ne sera possible qu'à travers d'une réalisation étape par étape, qui permette à chacun de faire converger les conditions de travail nécessaires à la construction d'un prestataire unique.

Mais pour commencer à agir et à mettre en place des décisions prises en commun, les différents prestataires doivent savoir dès le début, qu'ils seront au final, intégrés au sein d'une même entité.

Cette décision incombe aux états membres.

S'ils ne devaient pas le faire, les prestataires continueront à se battre afin d'assurer chacun sa propre survie, plutôt que de travailler ensemble à la meilleure performance du système.



GUILDE LUXEMBOURGEOISE DES CONTROLEURS DE LA CIRCULATION AERIEUNE Association sans but lucratif

Membre fondateur de l' IFATCA
Membre fondateur du projet MOSAIC
Membre de l'ATC-EUC

Le traité FABEC, prévu d'être signé le 2 décembre 2010, doit être à la base d'un nouveau projet. Ce sera le signe que les états membres mettent en place des structures pour permettre de prendre des décisions en commun.

L'objet du nouveau projet du traité doit être équilibré et démontrer clairement la manière suivant laquelle les décisions au sein du FABEC seront prises dans le futur.

Le temps nous est compté. C'est la raison pour laquelle, à travers tout le FABEC, les organisations représentatives des personnels similaires aux nôtres et adhérant au MARC (MOSAIC ATM Regional Coordination Group), le principal partenaire social du FABEC, ont envoyé des lettres similaires à celle-ci, à leurs propres gouvernements en leur demandant de se procurer le temps de construire un FABEC réussi, plutôt que de se précipiter dans un choix insignifiant et, à long terme, inefficace.

La GLCCA représente l'ensemble des contrôleurs aériens TWR de l'ANA, qui se sont investis dans le projet FABEC.

Nous sommes persuadés que le FABEC ne pourra pas aboutir s'il n'est ni compris et soutenu par les personnels des états membres, ni si son cap n'est clairement défini. C'est pourquoi, sans déclaration d'intention précise, le FABEC ne pourra pas compter sur le soutien des personnels aux évolutions opérationnelles.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples discussions sur ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Le président

Pascal LORANG

Le vice-président

Marc MITTEN

Copie pour information : M. Ender ULCUN, directeur ANA